

Sensibilisation des points focaux sur la messagerie Gouvernementale

Lomé, le 10 octobre 2018 - Le Ministère des Postes et de l'Économie Numérique a organisé ce jour un atelier de sensibilisation sur la Messagerie Gouvernementale à l'intention des points focaux des institutions de la République.

Dans le cadre de la modernisation des outils du gouvernement, une messagerie gouvernementale destinée à sécuriser et rationaliser les échanges électroniques des membres du gouvernement a été déployée par le Ministère des Postes et de l'Économie Numérique au sein d'une partie de l'administration. Ce déploiement a consisté en la création de comptes emails professionnels, dans le domaine « gouv.tg » ainsi qu'en la mise en place d'une suite d'outils de travail collaboratif (un agenda partagé, un drive, etc.).

Fort des résultats de cette phase pilote, le gouvernement a souhaité étendre la messagerie professionnelle à l'ensemble de l'administration publique en autorisant son déploiement le 21 mars 2018 en Conseil des ministres. Cette extension permettra à terme de doter 70.000 agents de l'administration de comptes emails professionnels et de leur donner accès à de nouveaux services.

Au-delà de faciliter et sécuriser leurs échanges électroniques, le déploiement de ce nouvel outil au sein des administrations, permettra notamment aux agents de pouvoir procéder à des vidéoconférences en ligne, d'accéder aux outils de bureautique en ligne déployé sur des serveurs propres à l'Etat togolais et d'utiliser les outils collaboratifs.

Cette initiative traduit une fois encore la volonté du Chef de l'Etat, SEM. Faure Essozimna GNASSINGBE de faire du Togo un pays dans lequel les administrations publiques et les institutions de la République délivrent un service de qualité aux citoyens. La modernisation des outils du gouvernement et la mise en œuvre d'une véritable conduite de changement au sein de l'administration publique sont les clés pour concrétiser cette vision.

Pour rappel, dans le cadre de la modernisation des outils du gouvernement et pour renforcer la visibilité du Togo sur internet, un [portail web de la république](#) regroupant les sites web de tous les ministères y compris la primature et la présidence ainsi qu'un [site web](#) rassemblant toutes les procédures et formulaires administratifs sont d'ores et déjà accessibles en ligne.

Contact presse : presse@numerique.gouv.tg

Le Ministère des Postes et de l'Économies Numérique définit et coordonne la mise en œuvre de la politique de l'Etat dans les domaines des postes et de l'économie numérique. A ce titre, il traite des questions relatives au développement et à la promotion des activités postales et œuvre à la promotion et à la diffusion des technologies de l'information et de la communication (TIC) en vue de l'émergence du secteur de l'économie numérique. Depuis 2010, Cina LAWSON occupe les fonctions de Ministre des Postes et de l'Économie Numérique.